

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEIM1B02PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be) Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenbove@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de:

- I. Rédiger un texte avec ou sans outils de référence et comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- II. Appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. A l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Elaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM1B02PPA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEIM1B02PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEIM1B02PPC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B02PPA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEIM1B02PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEIM1B02PPC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEIM1B02PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Etre capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.

Etre capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.

Etre capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.

Etre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Révision des normes de l'écrit et de l'oral :

- grammaticales (grammaire de phrase et de texte) ;
- orthographiques ;
- lexicales ;
- qui concernent le langage oral verbal et non verbal.

Démarches d'apprentissage

Méthodes diversifiées visant à rendre les étudiants actifs: exercices en classe et à domicile; travail en ateliers; exposés oraux...

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices supplémentaires et examens avec corrigés déposés sur Moodle ; sites internet (ex. : ccdmd amélioration du français) ; périodes de tutorat intégrées dans le cours.

Ouvrages de référence

Dictionnaires; un référentiel orthographique (ex. : L'anti-fautes aux éditions Larousse); un référentiel pour la conjugaison (Bescherelle); grammaires

Supports

Syllabus + notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

80 % sont consacrés à l'évaluation de la maîtrise de la langue écrite.

20 % sont consacrés à l'évaluation de la langue orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	5	Int + Trv	5		
Période d'évaluation			Exm	90	Exm	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur, apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	22_PEIM1B02PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Initiation à la plateforme Connected.
- Word : mise en forme (caractères, paragraphes, puce et numéro), tabulations, multicolonnage, tableaux, gestion images et d'objets graphiques, note bas de page.
- Excel : mise en forme, fonctions simples...
- PAO : PowerPoint

Démarches d'apprentissage

- Chaque activité fait l'objet d'une démonstration par le formateur, avec support multimédia adapté, suivie d'exercices réalisés par l'étudiant.
- Les activités proposées suivront une complexité croissante.
- La consolidation des compétences acquises suppose un entraînement personnel régulier.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Un support théorique est fourni par le formateur à l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en session de juin.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evp	100			Exe	100

Evp = Évaluation pratique, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation du TFE			
Code	22_PEIM1B02PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la recherche scientifique et à les familiariser à la recherche documentaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information;
- sélectionner des sources pertinentes et valides en argumentant ses critères de sélection;
- rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé;
- décrire et proposer une interprétation de comportements observables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Qu'est-ce qu'un travail de recherche ? Au niveau recherche scientifique dans les sciences humaines et au niveau recherche documentaire.

Qu'est-ce que la construction de l'objet de recherche (problématique, revue de la littérature,...)?

Qu'est-ce qu'une recherche documentaire ? Comment rechercher ?

Quels documents sélectionner? Comment les varier? Comment apprécier la qualité des documents sélectionnés?

L'observation en sciences humaines: comment la mettre en œuvre ?

Comment rédiger une référence bibliographique ?

Démarches d'apprentissage

Alternance entre des exercices individuels ou par petits groupes et des apports théoriques visant à structurer et à compléter les éléments découverts.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices réalisés et commentés durant les cours.
- Des moments d'échange entre et avec les étudiants (évaluation formative).

Ouvrages de référence

DEPELTEAU François (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles:éd.De Boeck Université. (Méthodes en sciences humaines).

Supports

Syllabus, diapositives power point et documents authentiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).